

Académie de POITIERS

Collège Jean Hay

25 avenue de Beaulieu

BP 30035

17320 MARENNES-HIERS-BROUAGE

PROCES – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration N° 4

Date : Mardi 25 juin 2019

Année scolaire : 2018 - 2019

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 7 juin 2019

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur Yves MIRANDE - principal

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe GRANGEPONTE – principal-adjoint

Quorum : 13

Nombre de présents : 19 puis 20

Ordre du jour

Préambule : Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11/03/19.

I. Vie pédagogique et éducative

- Rentrée 2019.

II. Fonctionnement général (hors point I et II)

- Conventions.

- Attribution des logements de fonction.

III. Vie budgétaire et financière

- Répartition des crédits globalisés 2019.

- Tarifs de demi-pension 2020 et autres tarifs.

- DBM pour information et pour vote.

- Acceptation de dons.

- Voyages scolaires 2019/2020.

IV. Questions diverses

- **Annexes** : 1 – DBM pour information

- **Motion** : 0

Qualité	Titulaires			Suppléants			
	Nom - Prénom	[P]	Signature	Nom - Prénom	P	Signature	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. MIRANDE Yves	P				
	Principal adjoint	M. GRANGEPONTE Philippe	P				
	Gestionnaire	Mme MALLIER Nathalie	P				
	C.P.E.	M. HINTZY Pascal	P				
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Conseiller Départemental M. VALLET Mickaël	E		M. MOINET		
		Conseillère Départementale Mme BAZIN Michèle	A		Mme CHEVET		
	Commune Mairie	M. DESHAYES Maurice-Claude	A		Mme PIVETEAU		
PERSONNALITE QUALIFIEE	Mme TARNOT Gisèle	P					
PERSONNELS de L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme BAZIN Karine	E		Mme DUPUIS		
		M. MAUTRET David	P		Mme DUPUY		
		M. LEROUX Guillaume	P		Mme PILON	P	
		M. JAMOIS Nicolas	P		Mme CAILLAUD		
		M. FORTIN Frédéric	P		Mme ROEGIERS		
		M. MERCERON Guillaume	P		M. MOUSSET		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, santé	Mme BODIN Monique	P		M. LUQUE		
		Mme PERAUX SEUREAU Brigitte	P		Mme PRADIER		
	PARENTS ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme AULIER Karine	P		Mme DULUC	
			M. CRESPIY Daniel	P		M. RIVET	
Mme MERLE Sandrine			P		Mme PIN		
M. PLANTIN Cédric			P		M. BOURGAIN		
Mme BILLEAU Leslie			E		M. GIVELET		
Mme BETFORT Séverine		P		Mme BONNETTE			
Elèves	Paul PICARD	P		Armand VINCENT			
	Téophile VANDON	P		Louna FONTENEAU			

Personnalités invitées :	Présent	Absent	Excusé
Groupement de communes Mme DEDIEU		X	
Agent Comptable Mme CHASSAGNOUX			X
Fondée de pouvoir comptable Mme BROCH			X

[P] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Début du conseil d'administration à 17h35.

M. MIRANDE, principal du collège Jean Hay, préside le conseil d'administration. Il vérifie que le quorum est atteint.

M. GRANGEPONTE, principal adjoint, est secrétaire de séance selon le règlement interne du conseil d'administration.

M. MIRANDE excuse l'absence de M. VALLET, conseiller départemental, de Mme BAZIN, représentante des professeurs remplacée par Mme PILON, de Mme BILLEAU, représentante des parents d'élèves.

M. MIRANDE indique que l'ordre du jour du présent CA ne comportera pas de DBM pour vote et ni de question diverse.

Préambule : Lecture et approbation du PV du CA du 11 mars 2019

M. MIRANDE rappelle le contenu du CA du 11 mars 2019, il en fait un commentaire rapide.

Aucune observation n'est faite.

Vote pour avis sur l'approbation du PV du CA du 11 / 03 / 2019 :

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Mme PILON, représentante des enseignants, rejoint le CA à 17h45.

I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Organisation de la rentrée 2019

M. MIRANDE précise les effectifs et l'organisation du collège pour l'année prochaine :

17 divisions en tout avec 5 classes de 6^e (115 élèves), 4 classes de 5^e (106 élèves), 4 classes de 4^e (95 élèves), 4 classes de 3^e (109 élèves).

Il faut ajouter à ces classes le dispositif ULIS, soit 14 élèves.

Le nombre d'élèves total s'élève à 439 élèves.

M. MIRANDE annonce que le dispositif bilangue anglais-allemand qui devait ouvrir en 6^{ème} ne sera pas mis en place faute d'élèves volontaires (seulement 7 élèves inscrits).

Le dispositif « devoirs faits » se poursuivra l'année prochaine sous la forme de 4 créneaux proposés à tous les élèves : 1 sur le temps scolaire, intégré à l'emploi du temps, et 3 le soir de 17h à 18h (lundi, mardi et jeudi). Il est précisé que la communauté de communes du Bassin de Marennes ne proposera plus le minibus pour reconduire les élèves à domicile. La communauté de communes mettra en place un autre dispositif l'année prochaine en lien avec la CAF dans le cadre du CLAS.

Les classes à horaires aménagés : pour le football, la classe à horaires aménagés se poursuit avec 12 élèves ; la classe à horaires aménagés athlétisme en revanche n'ouvrira pas du fait d'un nombre d'élèves insuffisant et faute de coordonnateur du côté des enseignants.

Calendrier de la rentrée 2019 :

La prérentrée des personnels est fixée au vendredi 30 août 2019.

La rentrée des élèves de 6^e se fera le lundi 2 septembre 2019, avec un appel à 8h30.

La rentrée des élèves de 5^e, 4^e et 3^e se fera le mardi 3 septembre 2019, à 8h25 (les 6^e restent à la maison).

Les emplois du temps démarrent pour toutes les classes le mercredi 4 septembre 2019.

Les transports scolaires et la restauration scolaire seront en place dès le lundi 2 septembre 2019.

Mouvements des personnels :

Du côté des enseignants, Mme FITTES PUCHEU, professeure d'espagnol, et Mme MAHE, professeure de lettres modernes, quittent le collège. Mme BERNARD, professeure d'éducation musicale, Mme BENJILANY-DELEUZE, professeure de lettres modernes, et M. SIRBEN, professeur d'espagnol, arrivent au collège Jean Hay.

Du côté des assistants d'éducation, Mme CAILLAUD et Mme CHARDEL, arrivées au bout de leurs 6 années réglementaires, quittent le collège de Marennes.

Le collège Jean Hay change d'agence comptable l'année prochaine. Nous passons de l'agence comptable du lycée Merleau-Ponty de Rochefort à celle du lycée Cordouan de Royan.

M. MAUTRET donne un complément d'information concernant la classe d'athlétisme : les professeurs ont demandé qu'une partie de la fonction de coordonnateur soit rémunérée. Il indique que c'est pour lui un rôle important qui ne doit pas relever du bénévolat. Comme cette mission n'est pas rémunérée, les professeurs n'ont pas souhaité continuer. M. MAUTRET déplore que cette coordination n'ait pas été prise en compte dans la répartition de la DGH.

M. MIRANDE répond qu'il n'y a pas d'heures de coordination prévues par le rectorat pour la classe à horaires aménagés. Il y aurait eu la possibilité de prendre sur la DGH mais aucune demande n'a été faite lors des conseils pédagogiques. La DGH a été validée par le conseil pédagogique, la commission permanente et le CA.

Vote pour avis (calendrier rentrée)

Pour : 19 - Abstention : 1 - Contre : 0

Vote pour avis (transfert de l'agence comptable)

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

II. FONCTIONNEMENT GENERAL

- Attributions des logements de fonction

Des demandes de dérogation à l'obligation de loger ont été adressées à Mme la directrice académique par le principal, le principal adjoint et la gestionnaire.

Le logement de fonction n° 17 (F4 bis) : une occupation à titre précaire au bénéfice de Mme LEHERPEUX, AVS au collège.

Le logement de fonction n° 19 (F4) est vacant : il accueillera des gendarmes dans le cadre des renforts pendant l'été 2019.

Le logement de fonction n° 21 (F4) : une occupation à titre précaire au bénéfice de Mme POIRIEZ, gestionnaire retraitée.

Le logement de fonction n° 23 (F3) est attribué à M. POIRIER, agent, par nécessité absolue de service.

Vote pour les attributions des logements de fonction

Acte n° 57

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Conventions

M. MIRANDE indique qu'un certain nombre de conventions doit être signé :

- Avenant n° 4 à la convention de la classe à horaires aménagés football

M. MIRANDE rappelle que la classe à horaires aménagés fonctionne dans le cadre d'une convention entre différents intervenants. L'avenant concerne l'année de fonctionnement : il faut reconduire la classe à horaires aménagés football pour l'année scolaire prochaine.

Vote de l'avenant de la convention de la classe à horaires aménagés football

Acte n° 63

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Convention de mise à disposition du minibus

Le minibus a été commandé à l'UGAP, mais les délais de livraison s'allongent. Nous espérons la livraison de ce minibus avant la fin de l'année 2019.

Mme MALLIER, gestionnaire, explique que la mise à disposition du minibus se fera avec le plein du carburant, retour avec le plein du carburant (pour les trajets de plus de 100 km) avec 20 centimes du km. Pour les trajets plus courts, pas le plein du carburant, mais versement d'une somme correspondant à 60 centimes du km.

Vote de la convention de mise à disposition du minibus

Acte n° 60

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Convention d'utilisation des locaux en dehors des heures et périodes scolaires

Cette convention avait été faite en 2015 par le département mais n'avait jamais été votée. Cette convention concerne le département, la commune, le collège et l'occupant éventuel du collège. Une contribution financière est demandée qui correspond à l'utilisation constatée d'eau, d'électricité...

Vote de la convention d'utilisation des locaux en dehors des heures et périodes

Acte n° 61

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Convention logement COP résidence d'artistes du 3 au 16 juin 2019

Cette convention est votée a posteriori après la venue de la Cie sans titre, troupe de théâtre qui s'est produite à l'initiative de la mairie de Marennes-Hiers-Brouage.

Vote de la convention logement COP résidence d'artistes du 3 au 16 juin 2019

Acte n° 52

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Convention logement COP gendarmes renfort été du 8 juillet au 26 août 2019

Cette convention avait déjà été signée l'année dernière.

Vote de la convention logement COP gendarmes renfort été du 8 juillet au 26 août 2019

Acte n° 50

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Convention logement COP Mme POIRIEZ, du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020

Vote de la convention logement COP Mme POIRIEZ, du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020

Acte n° 65

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Convention logement COP Mme LEHERPEUX, du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020

Vote de la convention logement COP Mme LEHERPEUX, du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020

Acte n° 54

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Convention stage réussite CM2

Mise à disposition des locaux du collège pour un stage de remise à niveau pour les futurs élèves de 6^{ème} encadrés par des enseignants, professeurs des écoles.

Vote de la convention stage réussite CM2 – mise à disposition des locaux du 26 au 29 août 2019

Acte n° 62

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Autorisation de signer des conventions de mise à disposition du logement de fonction

Vote de l'autorisation de signer des conventions de mise à disposition des logements de fonction

Acte n° 67

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

III. VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- Répartition des crédits globalisés 2019

M. MIRANDE présente les crédits d'état globalisés qui couvrent des dépenses fléchées : reprographie, carnets de correspondance, et les manuels scolaires (compléments de collection).

La subvention globale d'état s'élève pour l'année 2019 à 4800 euros.

Mme MALLIER, gestionnaire, propose la répartition suivante :

- Frais de reprographie : 759 euros
- Achat des carnets de correspondance : 929.28 euros
- Achat des manuels scolaires : 3111.72 euros

Vote pour la répartition des crédits globalisés 2019

Acte n° 55

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Tarifs de demi-pension 2020

M. MIRANDE rappelle que le département de la Charente Maritime fixe les tarifs de la restauration scolaire, après proposition du conseil d'administration.

L'idée du département est que tous les collèges de la Charente Maritime proposent, à terme, les mêmes tarifs de demi-pension.

Pour les élèves, le forfait pour l'année scolaire prochaine s'élèvera à 3,11 euros soit une augmentation de 1 centime (1,40 euros en plus par an).

Pour les commensaux, les tarifs sont calculés en fonction de l'indice. L'évolution est laissée à l'appréciation du CA en portant attention aux premiers tarifs. Au collège de Marennes, en comparaison avec les autres établissements, les tarifs sont globalement plus bas.

Vote des tarifs de demi-pension 2020 pour avis transmis au conseil départemental

Acte n° 48

Pour : 16 - Abstention : 3 - Contre : 1

- Autres tarifs 2020

Mme MALLIER précise qu'il n'y a pas eu d'augmentation cette année pour les autres tarifs (remplacement de vaisselle cassée, dégradation des livres...).

Vote des autres tarifs 2020

Acte n° 64

Pour : 14 - Abstention : 5 - Contre : 0

- Décision budgétaire modificative pour information

Mme MALLIER présente les différentes DBM.

- Acceptations de dons

Don de la ligue de football pour la classe à horaires aménagés football.

Vote d'une acceptation d'un don de ligue de football pour la classe football

Acte n° 51

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

Don de l'association de parents d'élèves Optimômes pour le voyage à Cardiff.

Vote d'une acceptation d'un don de l'association de parents d'élèves Optimômes

Acte n° 49

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

Dons du Foyer Socio-Educatif du collège Jean Hay.

Vote d'une acceptation d'un ensemble de dons du Foyer Socio-Educatif du collège Jean Hay

Acte n° 66

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

- Voyages 2019-2020

La Mongie : classes de 6^{ème} (du 13 au 17 janvier 2020), pour 80 élèves.

Vote pour le voyage à La Mongie

Acte n° 58

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

Cardiff : classes de 5^{ème} (du 16 au 22 mai 2020), pour 57 élèves.

Vote pour le voyage à Cardiff

Acte n° 53

Pour : 17 - Abstention : 3 - Contre : 0

Bruxelles : classes de 4^{ème} (du 6 au 11 avril 2020), pour 58 élèves.

Mme TARNOT propose une exposition de copies de Matisse que son association pourrait présenter au collège avant ou après le voyage.

M. MIRANDE remercie Mme TARNOT et indique qu'une exposition pourrait être organisée dans la salle polyvalente.

Vote pour le voyage à Bruxelles

Acte n° 56

Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

Italie : classes de 3^{ème} (mars ou avril 2020) pour 47 élèves.

Mme AULIER regrette que l'association Optimômes soit indiquée dans le budget prévisionnel.

Mme MALLIER précise que c'est une erreur de copier/coller. Cela sera modifié sur le document définitif.

Vote pour le voyage en Italie

Acte n° 59

Pour : 17 - Abstention : 3 - Contre : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été adressée au CA.

La séance du conseil d'administration est levée à 18h40.

Le secrétaire de séance

Philippe GRANGEPONTE



Le président du conseil d'Administration

Yves MIRANDE



Pour un type de DBM - Pour Info

Liste des opérations de modifications du budget historisées

N°	Date de validation	Numéro d'opération	N° de ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type et libellé opération	Ouvertures de crédit	Prévisions de recettes
1	12/03/19	1	1	DON OPTIMOMES POUR CARDIFF	AP VOYAGE 0CARDIFF 7468	21 - Ressources spécifiques	55,00	55,00
		2	2	DON ANCIENS COMBATTANTS MARENNE	AP VOYAGE 0CARDIFF	21 - Ressources spécifiques	1 480,88	1 480,88
		1	1	AIDES DEPARTEMENTALES	AP PROJET 0PROJ 7468	21 - Ressources spécifiques	1 480,88	1 000,00
		2	2		AP PROJET 0PROJ	21 - Ressources spécifiques	1 000,00	2 288,00
3	14/03/19	4	1	VOYAGE FUTUROSCOPE	VE AIDES 2BD 7443	21 - Ressources spécifiques	1 000,00	520,00
		2	2		AP VOYAGE 0FUTURO 7067	21 - Ressources spécifiques	2 808,00	2 619,00
		3	3		AP VOYAGE 0FUTURO	21 - Ressources spécifiques	485,00	
4	15/03/19	5	1	VOYAGE PUY DU FOU	AP VOYAGE 0PUYFOU 7067	21 - Ressources spécifiques	3 104,00	
		2	2		AP VOYAGE 0PUYFOU 7468	21 - Ressources spécifiques	5 010,00	838,00
		3	3		AP VOYAGE 0PUYFOU	21 - Ressources spécifiques	891,73	838,00
5	26/03/19	9	1	RELIQUAT FSC 2017 2018	VE AIDES 16FS- 7411	21 - Ressources spécifiques	838,00	5 010,00
		2	2		VE AIDES 16FS-	21 - Ressources spécifiques	891,73	838,00
6	06/05/19	10	1	SUBV TRONCON + SOUFFLEUR FEUIL	ALO MAINT 2EQUI 7443	21 - Ressources spécifiques	1 000,00	1 000,00
		2	2		ALO MAINT 2EQUI	21 - Ressources spécifiques	500,00	500,00
		1	1	SUBV ORDURES MENAGERES	ALO MAINT 2OM 7443	21 - Ressources spécifiques	1 530,00	1 530,00
		2	2		ALO MAINT 0OM	21 - Ressources spécifiques	1 650,00	1 03,00
7	16/05/19	14	1	SUBV CD17 POUR SEJOUR CARDIFF	AP VOYAGE 0CARDIFF 7443	21 - Ressources spécifiques	1 000,00	1 000,00
		2	2		AP VOYAGE 0CARDIFF	21 - Ressources spécifiques	500,00	500,00
		1	1	SUBV CD 17 POUR COGNI-CLASSES	AP PROJET 2PEDA 7443	21 - Ressources spécifiques	1 530,00	1 530,00
		2	2		AP PROJET 0COGNI	21 - Ressources spécifiques	1 650,00	1 03,00
8	11/06/19	17	1	OUV. CREDITS REPORT 2017-2018	AP PROJET 2THEA 7443	21 - Ressources spécifiques	1 650,00	1 03,00
		2	2		AP PROJET 0FOOT	21 - Ressources spécifiques	103,00	103,00
		1	1	OUV CREDITS REPORT 2017	AP PROJET 0FOOT 7468	21 - Ressources spécifiques	103,00	103,00
		2	2		AP PROJET 0FOOT	21 - Ressources spécifiques	103,00	103,00

Liste des opérations de modifications du budget historisées

Pour un type de DBM - Pour Info

N°	Date de validation	Numéro d'opération	N° de ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type et libellé opération	Ouvertures de crédit	Prévisions de recettes	
		19	1	SUBV PROJET DETABLISSEMENT	AP PROJET 13ADP 7411	21 - Ressources spécifiques	1 170,00	1 170,00	
		20	2	DONS POUR CARDIFF	AP PROJET 13ADP		1 170,00		
			1		AP VOYAGE 00CARDIFF 7468	21 - Ressources spécifiques	1 602,00	1 602,00	
			2		AP VOYAGE 00CARDIFF		1 602,00		
9	14/06/19	24	1	RELIQUAT SUBV 2017	AP PROJET 04TETH 7443	21 - Ressources spécifiques	550,00	550,00	
			2		AP PROJET 04TETH		550,00		
		27	1	SUBVENTION CD17 ATELIER THEATR	AP PROJET 04TETH 7443	21 - Ressources spécifiques	550,00	550,00	
			2		AP PROJET 04TETH		550,00		
10	25/06/19	28	1	ERREUR DBM n°6 SUR OM	ALO MAINT 20M 7443	21 - Ressources spécifiques	-891,73	-891,73	
			2		ALO MAINT 00M		-891,73		
Totaux								22 950,88	22 950,88